



Renault Guyancourt-Aubevoye
1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex
API - CTA G24 0 40
Tél 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45
Portable 06 82 45 48 18
Aubevoye le 15 Avril 2002 numéro 70

LES INFOS D'AUBEVOYE

L'action du 19/03/2002 commence à porter ces fruits. Ce jour-là, lors d'un entretien improvisé avec M. Brismontier, nous nous sommes exprimés sur plusieurs sujets. La discussion a notamment abordé le problème de la motivation du personnel dans le climat social actuel. La direction s'est alors avancée, dévoilant qu'un projet de modernisation de la politique de management était en cours. Nous passerions ainsi à une gestion des ressources humaines basée sur la valorisation des individus.

Les premiers signes de l'action engagée sont enfin visibles. Dans tous les services de M Bernard Dumas des groupes de réflexion se forment. Le premier objectif est de recenser les dysfonctionnements et les causes du mal-être quotidiens. Le second veut tenter de trouver des pistes pour sortir de l'impasse.

L'intention est louable et il faut l'encourager même si beaucoup d'entre nous n'y croient plus. A tort ou à raison, seul l'avenir pourra nous répondre.

Nous avons aussi demandé à rencontrer M. Dumas pour qu'il nous explique comment il voyait notre avenir. M. Brismontier nous a précisé que M. Dumas ne souhaitait pas nous rencontrer sur fond de mouvement du personnel. Le lendemain la CFE/CGC a fait savoir qu'elle désirait rencontrer notre directeur : leur demande a été acceptée. Leur dernier tract (12/04/02) relate les points abordés et les réponses associées.

Dans l'absolue c'est une bonne chose de pouvoir remonter les problèmes sans filtre. Dans la pratique, nous ne sommes pas sûrs que la CFE/CGC Aubevoye s'impose comme le représentant naturel du personnel d'Aubevoye. Peut-être aurons nous des explications sur le manque de considération porté par Monsieur Bernard Dumas sur une partie de son personnel ?

Malgré ces problèmes de forme, nous ne pouvons qu'encourager la démarche de fond, mais il convient de rester prudent. Nous ne pourrions retrouver la confiance qu'avec les premiers signes concrets des déclarations d'intention.

A ce titre, et si nous pouvons formuler un conseil, il apparaît nécessaire de légitimer les groupes de travail en avançant des responsables d'action et des délais.

A suivre.....

LES INFOS DE L'ETABLISSEMENT

CONGES : CELA CONTINU

Après nous avoir imposé les 26 et 27 Décembre 2002 en RTT, la direction rajoute les 30 et 31 Décembre 2002 en nous les prenant sur notre 5^{ème} semaine de congés payés.
Tous les syndicats élus en CE ont voté contre, mais cela ne changera rien sans votre soutien.

LES COPAINS D'ABORD

Contrairement à un vote de l'ensemble des autres syndicats sauf de la CFDT, qui en s'abstenant, leur laisse les mains libres, (CE du 28 Novembre), la CFE/CGC a mis en place un système particulièrement « novateur » pour les voyages. Ces voyages, proposés par des « Tours Opérateurs », sont pourtant sélectionnés par le personnel du CE et les élus. Malgré cela, ces voyages ont besoin, d'après les élus CFE/CGC, d'être « encadrés » par des élus.
C'est ainsi que certains élus CFE/CGC découvrent la Chine, la Thaïlande, le Mexique ...etc..... et tout ça au frais du CE, donc à vos frais. C'est inadmissible !
Les élus SUD, écartés du CE dénoncent ce genre d'abus.

SPECTACLE DE NOEL EN EQUIPE DU SOIR

Alors que la mandature précédente avait tout fait pour réunir les 3 CE de la région parisienne (Guyancourt, Rueil et Boulogne) lors du spectacle de Noël, ce qui était plus convivial et qui permettait de grandes réductions sur le prix des places, le CE en place aurait annulé la participation du CE de Rueil et nous proposerait un spectacle chez Disney un vendredi soir à 20h30. Vu les temps et prix des transports du vendredi soir, vu que les enfants sortiront d'une journée de classe et auront classe le lendemain matin,

A QUI S'ADRESSE LE SPECTACLE ?

COEFFICIENTS DES NOUVEAUX EMBAUCHES

La CGT a demandé à l'inspection du travail d'intervenir à Guyancourt pour constater le non respect de la convention collective de la métallurgie concernant les coefficients d'embauches des jeunes diplômés.

Suite à cette visite l'inspecteur du travail a demandé à la direction d'appliquer la convention et de régulariser la situation des salariés concernés.

En clair, un bac + 2 embauché à 240 aurait du l'être à 260 c'est à dire avec un salaire de 1380Euros au lieu de 1296 Euros (soit une perte de 84 Euros par mois).

La direction doit donc requalifier ces nouveaux embauchés et les mettre au coefficient 260 ainsi que verser la rétroactivité des salaires qu'ils auraient du percevoir depuis leur embauche.

De même pour un bac Pro embauché à 195 au lieu de 215 (soit une perte de 108 Euros par mois).

Au CRP plusieurs régularisations ont déjà eu lieu. Maintenant, il faut étendre cette requalification des contrats à tous les jeunes déjà embauchés.

SUD est solidaire de l'action entreprise par la CGT et a demandé au GRH d'Aubevoye de régulariser la situation pour les cas existants sur le site.

Pour les salariés concernés, n'hésitez pas à venir rencontrer vos délégués du personnel pour plus d'informations.

A SUIVRE.....